

## Égypte :

### Entre la légitimité perdue de Morsi et l'autoritarisme retrouvé des élites politiques

Rachad Antonius

Professeur titulaire, Université du Québec à Montréal

Juillet 2014

Un an a passé depuis la grande mobilisation contre le président Morsi, et l'intervention subséquente de l'armée qui l'a destitué. Quiconque a visité l'Égypte au courant de cet été 2013 avait pu sentir une fébrilité populaire sans précédent et un engagement intense des gens ordinaires dans les affaires politiques. Ce climat a vu aussi s'exprimer une hostilité d'une rare intensité envers l'Association des Frères musulmans. Ceux qui manifestaient cette hostilité incluait bien sûr les jeunes qui avaient été actifs dans la révolte de janvier 2011 contre le régime Moubarak, les mouvements syndicaux ainsi que les partis de gauche, et bien sûr quelques anciens du régime Moubarak. Mais étonnamment, on sentait cette hostilité aussi dans les milieux populaires, parmi de fervents pratiquants, bref dans tous les secteurs de la société. Les Frères musulmans étaient politiquement isolés. La pétition du mouvement Tamarrod (*Rebellion*), lancée au courant du printemps 2013, avait reçu plus de vingt millions de signatures bien identifiées. La mobilisation populaire du 30 juin contre le gouvernement Morsi, bien plus massive que celle qui avait fait chuter Moubarak, n'avait jamais été vue dans l'histoire égyptienne. Toutes les grandes places du Caire étaient bondées de monde et débordaient dans les rues avoisinantes. Dans toutes les villes, petites et grandes, il y a eu des manifestations d'appui au mouvement de rébellion. Les signataires de la pétition retiraient leur confiance au président Morsi, et demandaient des élections anticipées.

On connaît la suite : Le président Morsi rejette du revers de la main les demandes de réforme. Suite à un ultimatum de courte durée, l'armée intervient et dépose le président Morsi en profitant d'un vent de popularité – de populisme, sans doute – assez clairement exprimé. Devant la résistance violente des Frères musulmans, l'armée demande à la population d'accorder un « chèque en blanc » (*tafouid*; littéralement, *un mandat*) au général Al-Sissi (pas encore maréchal) pour mettre fin à la violence.

Comment en est-on arrivé là, un an seulement après l'accession de Morsi à la présidence ?

Au bout d'une année de la mise à l'écart de Morsi (3 juillet 2013), et après l'élection à la présidence de l'ex-Maréchal Abdel-Fattah Al-Sissi en mai 2014, quel est le climat politique actuel ?

#### **LA PRÉSIDENTE DE MOHAMED MORSI (30 juin 2012 – 3 juillet 2013)**

Le renversement de Morsi a été décrié dans la presse internationale comme un événement anti-démocratique. Or, durant l'année de sa présidence, le président Morsi a posé des gestes qui ont érodé sa légitimité, et certains observateurs – qu'on ne peut d'aucune façon associer à l'ancien régime de Moubarak – ont estimé qu'il a posé des gestes qui rendent sa présidence non seulement illégitime, mais carrément illégale. Certains des gestes qu'il aurait posés, notamment la coordination avec des combattants étrangers pour une intervention armée sur le territoire égyptien, sont des actes criminels aux yeux de nombreux juristes égyptiens. Nous identifions plusieurs facteurs qui ont mené à cette perte de légitimité aux yeux de la majorité des Égyptiens.

**L'élection de Morsi : un président « de coalition ».** Pour commencer, l'élection elle-même qui l'a amené au pouvoir mérite quelques commentaires. Durant le premier tour du scrutin présidentiel, Morsi avait obtenu près de 25 % des voix. Le vote des courants nationalistes, de

gauche, ou proches des syndicats avaient totalisé un peu plus de 38 % mais ils avaient été divisés entre deux candidats, Hamdeen Sabbahi (plutôt nasserien) et Abdel Moneim Aboul Foutouh (islamiste modéré), permettant à Ahmed Shafik, un des hommes forts du régime déchu de Moubarak, de ravir la deuxième position avec 23,7% des votes. Au deuxième tour, Morsi a obtenu 51,7 % des voix, contre Shafik qui en avait obtenu 48,3 %. La proximité des deux résultats, les cas de fraude constatée officiellement, et le fait que la commission électorale ait pris huit jours pour annoncer les résultats, ont permis à de nombreux observateurs de conclure que la victoire de Morsi était sans doute le résultat d'une négociation politique en coulisses. Même si ces résultats étaient fidèles, ils signifient que près de 27 % des voix ont été données à Morsi par des personnes qui ne partageaient pas son orientation religieuse ou politique, mais qui ne souhaitent pas voir un ancien du régime Moubarak prendre les rênes du pays. Morsi était donc, en quelque sorte, un président de compromis, et la base qui l'avait élu était une vaste coalition de courants divers. Il en était conscient et avait promis d'élargir son équipe, et d'y inclure tous les courants qui étaient contre le régime déchu de Moubarak. Effectivement il nomma des conseillers issus des minorités sociales et politiques : des coptes, des femmes, des gens proches de syndicats.

Mais très vite ces conseillers réalisèrent qu'ils n'étaient pas consultés, et qu'on ne leur avait pas donné les outils nécessaires pour remplir leurs fonctions. Il s'avéra que Morsi consultait beaucoup plus l'Association des Frères musulmans que les conseillers politiques qu'il avait nommés pour la frime. Plusieurs d'entre eux démissionnèrent.

**La déclaration constitutionnelle.** Si ce comportement avait éveillé une certaine méfiance, il ne s'agissait pas encore de perte de légitimité. Mais en novembre 2012, Morsi a émis une « déclaration constitutionnelle » en vertu de laquelle il s'était arrogé des pouvoirs étendus (certains disent : supérieurs à ceux que Moubarak avait), et qui mettait ses décisions passées et futures hors de portée de la contestation juridique potentielle par la Haute Cour Constitutionnelle. Cette déclaration a entraîné des critiques virulentes, et ceux qui avaient participé activement à la chute de Moubarak commençaient à se dire que Morsi ne représentait plus la révolution, mais la contre-révolution.

**L'adoption de la constitution de 2012.** Le débat sur la nouvelle constitution a lui aussi été une cause de discorde et de perte de légitimité. En effet, le comité chargé de proposer une nouvelle constitution avait été noyauté par les Frères musulmans et les salafistes, et petit à petit les autres courants se sont retirés de ce comité. Il y avait eu un débat vigoureux sur l'étendue du poids que l'on devait donner à la *charia* (la loi islamique) dans la constitution. Les islamistes avaient réussi à garder la référence à la *charia* comme LA source principale de la législation dans l'article 2, mais il n'y avait pas eu d'accord sur la définition plus précise de ce qui constituait la *charia*. Les milieux juridiques égyptiens s'accommodaient de cette référence, que le président Sadate avait fait inclure dans la constitution, en ne considérant comme faisant partie de la *charia* que ce qui faisait consensus parmi les *ulémas*, les juristes religieux. Mais lorsque le texte de la nouvelle constitution fut soumis à un référendum, les observateurs s'aperçurent que l'article 219 avait été ajouté à la dernière minute et sans consultation adéquate, et qu'il donnait une interprétation très large à la *charia*, ouvrant ainsi la porte à une islamisation profonde du système juridique. Une vidéo avait largement circulé en Égypte, plusieurs mois après les événements, mettant en scène le Cheikh Yasser Burhami, prédicateur salafiste de renom et membre du comité d'élaboration de la constitution, au cours d'une réunion de cheikhs salafistes en date du 22 novembre 2012. Celui-ci se félicitait d'avoir introduit dans la constitution la clause 219, formulée dans la terminologie technique de la jurisprudence islamique de façon à ce que les autres membres ne saisissent pas la portée véritable de la clause, et qui forçait une interprétation rigide de la *charia* dans le système

juridique. Morsi mit ainsi contre lui une partie importante des milieux juridiques (avocats, juges), généralement libéraux dans leurs interprétations des restrictions religieuses, et qui avaient réussi jusque-là à maintenir une relative indépendance face au pouvoir politique, même sous Nasser, Sadate, et puis Moubarak. Quand, par la suite (avril 2013), Morsi décida d'abaisser de plusieurs années l'âge de la retraite des juges, libérant du coup des centaines de places occupées par des juges de tendance libérale pour y nommer des juges de tendance islamiste, ceci fut perçu comme une tentative de main-mise hostile, qui allait boucler le système juridique et l'islamiser à un point de non-retour. Ce fut d'ailleurs un des nombreux éléments qui précipitèrent la chute de Morsi.

**Les liens des Frères musulmans (FM) avec les groupes djihadistes violents.** Selon l'avocat Amir Salem, un opposant de longue date du régime Moubarak, et qui a été lui-même emprisonné neuf fois par le régime Moubarak, la collaboration des FM avec des djihadistes étrangers avait commencé dès le début de la révolte populaire, le 25 janvier 2011. Profitant du chaos causé par la révolte, une attaque simultanée contre onze prisons, coordonnée par les FM avec l'aide de djihadistes étrangers, avait permis l'évasion de 34 dirigeants des FM (dont Morsi), ainsi que celle de près de 2000 islamistes et de 24 000 prisonniers de droits communs. À l'époque, cette attaque avait été attribuée à l'ancien régime. Il semble à présent que ce sont plutôt les FM et les djihadistes qui l'avaient orchestrée.

L'étendue de ces liens a été révélée quand Morsi a fait annuler les accusations contre des islamistes condamnés pour violences et les avait fait libérer. Il a même nommé certains d'entre eux à des postes importants. La nomination au poste de Gouverneur de Louxor de *Adel Mohamed Al-Khayat*, condamné pour avoir dirigé le groupe qui avait tué 58 touristes, justement à Louxor, en 1997 avait provoqué un véritable tollé dans tout le gouvernorat qui vivait du tourisme et qui souffrait lourdement de l'absence de touristes depuis le début de la révolte. Le Gouverneur nouvellement nommé avait dû démissionner sous la pression populaire.

Ces liens sont devenus de plus en plus évidents au cours des mois qui ont suivi l'élection de Morsi. Des groupes djihadistes infiltrés de Libye ou de Gaza, qui avaient la sympathie des Frères musulmans, menaient des opérations armées contre les institutions de l'État au Sinaï et contre l'armée égyptienne, tuant soldats, officiers et civils.

Une des déclarations de Morsi vint ajouter du poids aux rumeurs qui circulaient, à l'effet de la coordination entre les Frères musulmans et des groupes de djihadistes dans le Sinaï, instrumentalisés pour faire pression sur l'armée et permettre à Morsi d'y opérer des mutations et d'écarter des haut-gradés hostiles à sa présidence. Après qu'un soldat et six policiers furent kidnappés au Sinaï, Morsi émit une déclaration disant qu'il fallait protéger autant les ravisseurs que les kidnappés, suscitant un tollé. (NY Times, 20 mai 2013). Il réussit à faire libérer les otages, mais la presse égyptienne souligna que beaucoup de questions sur les négociations et sur les concessions faites aux ravisseurs étaient restées sans réponse. Quoi qu'il en soit, les violences au Sinaï alimentèrent la méfiance envers les Frères musulmans et Morsi.

**La main-mise des Frères musulmans sur les institutions de l'État** (désignée et dénoncée en Égypte par le terme *akhwanat al dawla*). Très rapidement après son élection, Morsi nomma des membres de l'Association des FM à des postes stratégiques de commande dans beaucoup d'institutions de l'État : institutions culturelles, médias, conseils d'administrations d'institutions para-gouvernementales, etc., sous prétexte d'évincer les « restants » (*fouloul*) du régime Moubarak. La décision d'abaisser l'âge de la mise à la retraite des juges faisait partie

de cette tentative de main-mise, mais la magistrature avait protesté et avait fait modifier le projet de loi.

**La violence de ses partisans.** Les protestations pacifiques contre le régime du Président Morsi ont pris une tournure violente quand des miliciens affiliés aux Frères musulmans ont tiré sur les manifestants et tué plusieurs d'entre eux, notamment en décembre 2012, sans qu'ils soient inquiétés par la police. Ces violences ont pris diverses formes dans l'ensemble du territoire égyptien.

**Les violences envers les Coptes.** Les violences plus ou moins systématiques envers les Coptes, de la part de groupes islamistes ainsi que de la part de citoyens ordinaires dans les régions rurales, n'ont pas reçu l'attention qu'elles méritaient dans la presse égyptienne. Mais les communautés coptes en étaient très conscientes, et ces violences ont été dénoncées par un certain nombre de présentateurs-vedettes dans les chaînes satellitaires égyptiennes, ainsi que par les organisations de défense des droits.

Pour avoir une idée de l'étendue de ces violences, il faut consulter le site de l'agence de presse Middle-East Christian Network, qui les documente au jour le jour. Ces violences ont pris (et prennent toujours) la forme d'attaques (incendies, destructions) contre des églises ou des institutions chrétiennes (écoles, sièges d'associations, etc.), accusées d'avoir des coupoles « trop hautes », d'occuper illégalement des terrains dont la propriété est pourtant bien établie, ou encore de faire du prosélytisme. Elles ont aussi pris la forme de kidnapping assez fréquents de citoyens coptes afin d'obtenir des rançons, et enfin d'aggressions violentes à l'occasion de différends entre voisins sur la vente d'une terre ou d'un commerce, par exemple. Dans ces cas, les autorités de l'État ont été accusées de ne pas intervenir, ou d'intervenir trop peu et trop tard. Et souvent, plutôt que de faire appliquer la loi, les autorités encourageaient des séances de « conciliation », où les victimes coptes étaient plus ou moins forcées de retirer leurs plaintes afin de pouvoir continuer à résider dans leurs domicile ou dans leur village et de maintenir des relations de voisinage gérables. Dans certains cas, des familles coptes au complet, qui refusaient de retirer leurs plaintes, ont dû quitter le village et être relocalisées ailleurs chez des parents. Ce type de discriminations se produisait déjà sous le régime Moubarak, mais tout indique qu'elles ont augmenté de façon notable sous la présidence de Morsi, favorisées par le sentiment qu'un « État islamique » était en voie d'établissement et qu'il permettrait d'office d'établir la supériorité morale et sociale des citoyens musulmans sur les citoyens coptes, remis à leur place de *dhimmis* ... Dans certains villages du sud de l'Égypte, des tribus allèrent même jusqu'à imposer la « *jizya* », la taxe de minoritaire « protégé », aux communautés coptes de leur région.

Le désir d'islamiser le système de gouvernement en Égypte n'était pas rare ou marginal : un des porte-parole des Frères musulmans, Safouat Hegazy, avait affirmé avec sérénité et confiance, durant la campagne électorale de Morsi en mai 2012, que c'est ce dernier qui assurerait l'avènement du Califat islamique, avec Jérusalem comme capitale. Il est important de souligner que ce sentiment n'était pas partagé par la majorité des Égyptiens. Mais il était fortement présent dans la mouvance des Frères musulmans, et il avait été intériorisé par de larges secteurs dans les couches populaires, qui pouvaient être mobilisées, par des rumeurs quelquefois farfelues, lors d'attaques contre des églises. Une partie de ceux qui rejettent cette conception discriminatoire de la citoyenneté avaient cependant tendance à nier qu'elle existait et à ne pas prendre au sérieux ses manifestations. L'affirmation « les Coptes sont nos frères et sont des citoyens à part entière » remplissait, ainsi, la double fonction de principe de non-discrimination, et de négation qu'il y avait des discriminations réelles ... Donc, ce facteur n'a joué, dans la perte de légitimité de Morsi, qu'aux yeux des Coptes et de ceux et celles,

parmi la majorité musulmane, qui optaient explicitement pour une définition citoyenne de l'identité<sup>1</sup>.

**Le rassemblement au Stade du Caire sur la Syrie, en juin 2013.** Ce rassemblement a été un point tournant dans la perte de légitimité de Morsi. Durant ce rassemblement, des prédicateurs islamistes radicaux, sous le patronage de Morsi, ont invité les Égyptiens à faire le *djihad* en Syrie, en justifiant leur position non pas par des analyses politiques mais par des citations du Coran et du Hadith, plaçant carrément les conflits politiques en Syrie dans un cadre religieux informé par les conceptions salafistes et wahhabites de l'identité et de l'État. Certains des prédicateurs ont justifié ce *djihad* en invoquant la nature *chiite* du régime de Damas, et ont fait des appels au meurtre contre l'ensemble des chiites. Quelques jours plus tard, une foule surchauffée se dirigea vers un petit centre chiite en banlieue du Caire, et opéra un lynchage public de quatre personnes, dont son dirigeant, le cheikh Hassan Shehata, tuées à coup de pieds et de pierres. Cette violence sectaire a tourné les Égyptiens encore plus contre le régime du président Morsi, ne se reconnaissant plus dans ce sectarisme violent. De plus, la classe politique égyptienne, ainsi que l'armée, ne voyaient pas d'un bon œil cette nouvelle orientation de la politique étrangère égyptienne, et de son engagement auprès des djihadistes en Syrie.

**La politique étrangère de l'Égypte.** Le dossier de la Syrie renvoie à un autre dossier plus général, celui des relations étrangères de l'Égypte avec ses voisins arabes, avec Israël, avec l'Afrique, et surtout avec l'Éthiopie et les États riverains du bassin du Nil. Devant la volonté de l'Éthiopie d'aller de l'avant avec ses plans de construction d'un barrage majeur sur le Nil Bleu, qui aurait diminué la part de l'Égypte en eau, les observateurs politiques égyptiens ont estimé que le président Morsi n'avait pas su réagir avec la fermeté nécessaire. La goutte d'eau (du Nil) qui fit déborder le verre fut la diffusion à la télévision en direct, et à l'insu des participants, d'une réunion d'experts égyptiens avec Morsi le 3 juin 2013, durant laquelle diverses alternatives stratégiques avaient été envisagées, dont celle d'appuyer une rébellion en Éthiopie et de prendre des mesures punitives. Cette diffusion en direct sur les chaînes de télévision égyptiennes avait causé un embarras non seulement au gouvernement mais à l'ensemble des élites politiques. Mais surtout, la divulgation de discussions classées *top-secret* minait la sécurité de l'État.

Plus généralement, l'establishment du Ministère des Affaires étrangères, composé de diplomates de carrière de la stature de Boutros Boutros Ghali ou de Amr Moussa, d'orientation libérale et héritier d'une forte tradition de bureaucratie professionnelle d'État, voyait d'un mauvais œil l'amateurisme de Morsi. Il n'appréciait pas non plus son orientation stratégique, qui visait à renforcer son alliance avec les courants islamistes dans la région, ce qui remettait en cause l'orientation nationaliste arabe, fut-elle moribonde, ainsi que l'orientation dite « modérée » de la politique étrangère égyptienne.

Sur la question des liens avec Israël, la politique de Morsi a été plutôt ambivalente. Alors que ses troupes et son parti proposaient la guerre sainte contre Israël, les relations diplomatiques avec Israël continuaient comme au temps de Moubarak. En octobre 2012, à l'occasion de la nomination de l'Ambassadeur d'Égypte en Israël et de sa demande d'accréditation, Morsi écrivit une lettre fort amicale à Shimon Perez, qui causa un tollé en Égypte et dans le monde arabe. La présidence égyptienne insista pour dire que c'était une lettre protocolaire qui était la même pour toutes les nominations, alors que les critiques insistèrent pour dire que les lettres adressées à des puissances amies différaient de celles qu'on adressait à des puissances

---

<sup>1</sup> Pour visionner les vidéos des déclarations sur le califat, voir : [https://www.youtube.com/watch?v=ercZqx3\\_nkU](https://www.youtube.com/watch?v=ercZqx3_nkU) et <http://english.alarabiya.net/articles/2012/06/07/219272.html>.

avec lesquelles le contentieux n'avait pas été réglé. Même si nous pensons que cette lettre était plutôt protocolaire et qu'elle ne reflétait aucunement les intentions de Morsi, qui ne pouvait pas du jour au lendemain remettre en question les traités signés avec Israël, il reste qu'elle témoignait au moins d'une maladresse qui a contribué à sa perte de popularité.

En somme, pour les milieux diplomatiques parmi l'élite politique égyptienne, il avait aussi perdu sa légitimité.

**Les difficultés économiques.** Il faut ajouter à ces facteurs la crise économique que vivait l'Égypte et les nombreuses difficultés que les citoyens vivaient, et qu'ils attribuaient à l'incompétence du régime Morsi. Plusieurs facteurs ont contribué à ces difficultés.

D'abord un facteur structurel. Le tournant néo-libéral pris par les élites égyptiennes de l'ère Moubarak n'a jamais été contesté par la mouvance des Frères musulmans, qui se situent clairement, eux-mêmes, dans un capitalisme prédateur plutôt qu'industriel. La seule chose interdite, dans ce qu'on appelle « la finance islamique », c'est l'intérêt *fixe*. Mais l'intérêt sur le capital, même excessif, n'est pas interdit tant qu'il prend des formes orthodoxes conformes aux interprétations classiques des règles islamiques de la finance. La justice sociale est formulée en termes de charité et non pas en termes de redistribution solidaire des revenus ou des richesses. Les Frères musulmans étaient donc peu équipés pour apporter un renouveau dans les conceptions du développement économique.

Deux autres facteurs ont joué. Une partie non-négligeable des revenus des masses urbaines résulte d'activités quotidiennes souvent précaires. La perturbation de la circulation, la baisse du tourisme et le caractère aléatoire de la disponibilité des intrants dans la petite industrie ont contribué à l'insatisfaction générale.

Enfin, il ne faut pas sous-estimer ce qu'on a appelé « l'État profond », soit cette coalition d'intérêts qui s'étaient accommodés de l'ancienne structure du pouvoir et des relations de clientélisme qui en découlaient. Les diverses couches de fonctionnaires dans les ministères, les gouvernorats et les conseils locaux, qui bénéficiaient d'avantages liés à leur position, n'avaient pas intérêt à voir d'autres groupes venir jouer dans leurs plates-bandes. L'armée ne s'est pas privée, elle non plus, de jouer de son influence économique pour attiser le mécontentement populaire à des moments précis, et on lui attribue les pénuries d'essence et de gas propane, qui auraient été provoquées artificiellement, selon toute vraisemblance, et qui ont accentué la grogne populaire.

**La critique de fond : la conception de l'État et de l'identité.** Mais au-delà de ces détails, fort importants par ailleurs, une critique de fond était adressée au régime Morsi par des courants et des forces politiques diversifiées, incluant des courants islamiques conservateurs et de nombreux Frères musulmans qui avaient quitté l'organisation, déçus et désillusionnés. On reprochait à Morsi de ne pas se comporter en Président d'un État qui avait sa place sur la scène arabe et internationale, mais en cadre de l'Association des Frères Musulman chargé du dossier « Égypte ». Non seulement il voulait amener l'Association des Frères musulmans à contrôler toutes les institutions, mais sa conception même de l'identité égyptienne et de la démocratie était fortement critiquée. Pour lui, la démocratie s'arrêtait aux élections. Une fois élu, il ne sentait pas qu'il devait quoi que ce soit à ceux qui l'avaient élu, sa loyauté allant avant tout à l'Association des FM à qui il devait son existence politique. Ni consultation réelle, donc, ni prise en considération du fait qu'il était un président de compromis, ou « de coalition » dans le sens où la base sociale qui l'avait élu consistait en une coalition de groupes qu'il fallait écouter. Les FM, pour leur part, considéraient que la présidence « leur » appartenait. Ce sentiment d'appropriation était partagé par de nombreux islamistes, arabes ou pas, qui protestaient contre la mise à l'écart de Morsi comme si on leur avait volé le contrôle de

« leur » État. C'est comme si on avait élu non pas un président, mais l'Association des Frères musulmans. Ce sont eux qu'on avait élu, et ce sont eux à qui on « volait » la présidence, ce qui justifiait à leurs yeux toutes les violences qu'ils exerçaient contre ceux et celles qui n'étaient pas membres de leur organisation, et qu'ils accusaient de soutenir l'armée.

De plus, leur conception de l'identité égyptienne est avant tout une conception religieuse islamique, les non-musulmans étant « tolérés » dans la mesure où ils ne contestent pas leur contrôle hégémonique. La profondeur de cette conception a été confirmée après la mise à l'écart de Morsi : dans les jours qui ont suivi, les groupes islamistes, avec la participation directe des FM, ont attaqué et incendié près d'une soixantaine d'églises coptes à travers le territoire, ainsi qu'une quarantaine d'institutions (écoles, centres communautaires) appartenant aux Coptes et ont tué un certain nombre de Coptes uniquement sur la base de leur identité religieuse, pour les « punir » d'avoir contribué à la mise à l'écart de Morsi. Les prédicateurs des Frères musulmans attribuaient aux Coptes une influence démesurée, les accusants de former la grande majorité des protestataires du 30 juin 2013, ce qui aurait été rigoureusement impossible compte tenu de leur faible proportion dans la population égyptienne : autour de 10%, chiffre qui fait d'ailleurs débat.

Alors, et compte-tenu de tous ces éléments, l'intervention de l'armée en juillet 2013 a-t-elle constitué un coup d'État ? Pour en juger il faut considérer les éléments qui la distinguent de la définition classique d'un coup d'État :

1. Il y a eu un vote massif de non-confiance envers la présidence, dont le président Morsi n'a pas voulu tenir compte.
2. Le régime Morsi n'était plus légitime, et sous certains aspects il n'était plus légal.
3. Après la mise à l'écart de Morsi, le haut commandement de l'armée n'a pas mis un militaire au pouvoir, mais il a nommé comme président par intérim le Juge en chef de la Haute Cour Constitutionnelle, dont la fonction est précisément d'assurer une transition en cas de crise. Ce dernier n'a pas été mis là *ad vitam æternam*, mais il avait le mandat de mettre en place un processus d'élaboration et d'adoption d'une nouvelle constitution, ainsi que l'organisation d'élections législatives et présidentielles.

Ce sont ces arguments qui ont amené l'écrasante majorité des Égyptiens à considérer que l'armée n'avait pas fait un coup d'état, mais avait exécuté la volonté populaire et avait au contraire sauvé le pays du désastre dans lequel l'entraînait le gouvernement Morsi.

Mais ceci dit, qu'en est-il à présent ?

### **L'après-Morsi**

Même si nous croyons, comme une forte majorité d'Égyptiens, que la mise à l'écart de Morsi n'était pas un coup d'État, nous ne pensons pas que donner un chèque en blanc à l'ex-maréchal Abdel-Fattah Al-Sissi servira la démocratie. Ses réseaux restent ceux de l'armée, alliée avec les élites économiques traditionnelles. Même si elle a joué un rôle historique d'intégration nationale, une armée avec autant de pouvoir politique, ce n'est jamais souhaitable. La preuve en a été donnée par la répression sanglante des Frères musulmans après la mise à l'écart de Morsi.

Même si on peut être extrêmement sévère à l'endroit de Al-Sissi et de ceux qui le soutiennent, prétendre que le règne de Morsi était « légitime » révèle une incompréhension profonde de ce que devrait être la démocratie. Celle-ci ne se réduit pas à des élections, et elle exige de ceux qui sont au pouvoir de tenir compte, même de façon minimale, des divers courants politiques

et surtout de certaines procédures de consultation et de transparence, conditions qui n'ont pas été respectées par Morsi.

Il est important de noter que nombre d'Égyptiens, tout en étant désolés de la tournure des événements, affirment que l'armée n'avait pas le choix : les violences perpétrées par les FM étaient de plus en plus reconnues et documentées, et la population dont ils défendaient, en principe, les intérêts a fini par ne plus se reconnaître en eux et par les rejeter. La paralysie de la ville par les sit-in nombreux et violents des FM avait porté un coup dur à l'économie et à la capacité de survie tant des gagne-petits que des couches moyennes et bourgeoises. Beaucoup d'Égyptiens estimaient qu'au bout de six semaines, l'occupation du square Raba'a Al Adawya avait assez duré, et que l'armée devait intervenir comme elle l'a fait à la mi-août 2013 pour déloger les Frères musulmans qui, de leur côté, ne manquaient pas de faire des appels à la violence. Ils se souviennent des menaces de Safouat Hegazy, porte-parole des FM, déclarant que « quiconque éclabousserait la légitimité de Morsi avec de l'eau serait éclaboussé de sang ». Ils se souviennent aussi d'une vidéo dans laquelle une activiste islamiste de Raba'a affirmait que c'étaient les Coptes qui étaient derrière la mise à l'écart de Morsi, que l'Égypte serait mise à feu et à sang si Morsi ne retournait pas au pouvoir, et que les Coptes, représentés comme les principaux fautifs dans leur ensemble et sans nuances, paieraient cher le prix de leur positionnement politique.

Ces attitudes changèrent quelque peu quand le nombre de victimes parmi les FM fut connu, et un faible mouvement de sympathie fut exprimé envers les victimes de la répression. Mais une proportion étonnante d'Égyptiens acceptait les justifications données par l'armée pour intervenir aussi violemment, et blâmait les FM pour les dérapages violents. Ce positionnement n'est pas seulement celui des Coptes ou des adeptes de l'ancien régime, mais il est aussi celui de secteurs importants de la population égyptienne, dont l'importance exacte reste difficile à évaluer.

### **L'impasse politique et la logique de la répression**

Depuis, et en dépit des apparences de normalité que viennent contredire les violences des uns et les condamnations à mort des autres, l'Égypte est dans une impasse politique. La répression et la marginalisation des 10 ou 15 % de la population qui sont prêts à appuyer les FM jusqu'à la mort, ou presque, ne permettront pas de dépasser cette impasse politique. La réouverture d'un dialogue national et d'une réconciliation, rendue plus difficile par le sang qui a coulé, reste la seule porte de sortie.

Ce qui rend cette solution plus difficile en ce moment est la culture politique dominante, qui semble s'être rabattue sur une logique de violence de la part des FM, et une logique de répression de la part de leurs détracteurs. Et cette culture politique n'est pas seulement celle de l'armée ou des institutions sécuritaires, mais celle des élites politiques et économiques, incluant les milieux journalistiques et les milieux judiciaires, ainsi que celle des nombreux citoyens qui les appuient sans nuances.

En effet, les principales têtes d'affiche des médias télévisés et des médias écrits démontrent tous ceux qui critiquent Al-Sissi, et une campagne de salissage a été lancée contre les jeunes activistes qui ont joué un rôle important dans les révoltes de janvier 2011. Plusieurs croupissent en prison en ce moment, accusés d'avoir été des agents de forces politiques étrangères. Seules quelques voix, comme celle de Alaa Al Aswany, s'élèvent timidement pour contester le récit dominant.

Pour leur part, des tribunaux ont condamné en masse des membres des Frères musulmans, accusés collectivement des violences – bien réelles d'ailleurs – perpétrées par certains d'entre



eux. Devant le déni de justice qui aboutit à des condamnations massives, sans que la culpabilité de chaque accusé ne soit établie par des procédures acceptables, les excuses fournies par de nombreux égyptiens étonnent, et révèlent le fait que la culture politique de justification de la violence et de la répression ne se limite pas à l'armée ou aux institutions sécuritaires.

Ceci semble suffisant pour que des observateurs concluent que c'est l'ancien régime qui a repris le pouvoir. Ce n'est pas notre analyse : nous considérons qu'il s'agit plutôt d'un moment de contre-révolte qui ne saurait durer trop longtemps.

En effet, après les révoltes de janvier 2011, il sera difficile à un gouvernement de maintenir longtemps la répression musclée des années d'autoritarisme, et tôt ou tard les gens descendront à nouveau dans la rue pour réclamer liberté et dignité. Sauf, évidemment, si la stratégie de violence utilisée par les FM continue à fournir au gouvernement les excuses de la répression, et à la population les excuses pour l'accepter.

C'est cette impasse qui explique le climat de morosité profonde que nous constatons chez ceux qui avaient appuyé avec enthousiasme les révoltes de 2011 et la mobilisation sans précédent du 30 juin 2013.

À en juger par les élections à la présidence de mai 2014, l'engouement pour le général-devenu-président Al-Sissi, engouement toujours présent parmi une majorité de la population, commence à laisser place à une désaffection, à quelques critiques timides du côté de ceux qui l'avaient appuyé, et à des protestations violentes et à des agressions armées de la part des Frères musulmans. À la faveur de la popularité – relative mais réelle – du gouvernement actuel, des pratiques répressives se sont généralisées avec impunité, et le projet de loi visant à lutter contre le terrorisme, présenté au début novembre 2013, est tout simplement liberticide, car il élargi la notion de terrorisme de telle sorte que toute activité de contestation peut être criminalisée – et l'a été dans les faits – en tant que « terroriste ». Il y a là une dérive dangereuse, « prévisible » selon ceux qui ont critiqué l'armée dès le début de son intervention.

### **Des conditions structurantes pour sortir de l'impasse**

Par ailleurs, il y a des signes qui montrent que les conditions structurantes de sortie de crise sont graduellement mises en place. Le processus d'élaboration de la constitution par un comité incluant tous les secteurs de la société égyptienne, y compris les tendances religieuses (mais pas les FM qui ont refusé d'y participer, même avant leur catégorisation comme « groupe terroriste » en décembre 2012) a été complété avec succès. Même si la constitution qui en a résulté ne permet pas un contrôle étroit des finances de l'armée par le gouvernement civil, elle reflète une conception plus citoyenne que religieuse des droits des citoyens. Elle a été adoptée à 98 % par la population dans un référendum constitutionnel avec un taux de participation de plus 38 %, taux plus élevé que la participation au référendum constitutionnel de 2012, qui se situait en bas de 33% et où le *oui* avait obtenu 73 %. La présente constitution a donc gagné en légitimité par rapport à celle de 2012.

Il y a eu un débat en Égypte sur le fait d'organiser d'abord les élections législatives ou d'abord les présidentielles. Ce sont finalement les élections présidentielles qui ont été organisées en premier, et qui ont vu Abdel-Fattah Al-Sissi, qui avait préalablement démissionné de son poste à l'armée, être « plébiscité » par le peuple, mais avec un taux de participation moins grand que celui de l'élection présidentielle précédente. Il est difficile de connaître avec précision le taux de participation dans cette élection, mais il semble certain que le chiffre de 47 % annoncé par les autorités égyptiennes n'est pas réaliste. Le candidat défait, Hamdeen Sabbahi, estime que

le taux réel est plutôt autour de 35 %, ce qui est relativement bas compte tenu des appels insistants à aller voter lancé par le gouvernement et par la majorité des chaînes satellitaires et qui constitue un échec relatif. Cependant, même en se fiant à un taux de participation de 35 % seulement, Al-Sissi aurait quand même récolté près de 18 millions de voix (96 % des 35 % qui ont voté), bien plus que les 13 millions récoltés par Morsi deux ans plus tôt, dans une élection que l'opinion publique internationale a considéré comme exprimant adéquatement la volonté populaire.

En conséquence, on peut affirmer que Al-Sissi a obtenu un appui populaire plus important que celui que Morsi avait obtenu, même si on est loin du plébiscite qu'il souhaitait. Les critiques de ceux, dans les médias européens, qui considèrent que Morsi était plus légitime que Al-Sissi ne tiennent donc pas la route, puisqu'une proportion plus grande de citoyens ont choisi Al-Sissi. Mais nous ne croyons pas que cela est une cause de réjouissance ou que cela soit un signe de saine démocratie, pour les raisons suivantes.

Le climat avant le vote a été « bouclé ». La pression sociale contre ceux et celles qui formulaient des critiques envers Al-Sissi était extrêmement forte, pour ne pas dire intimidante, au point que même les organisations de défense des droits ne formulaient leurs critiques que de façon indirecte et étouffée. La presse a été quasi-unanime : Al-Sissi est le sauveur.

Nous n'interprétons pas cela comme le résultat d'une répression de l'armée. Répression, il y a certainement eu, et un véritable débat sur l'élection de Al-Sissi n'a simplement pas eu lieu. La répression s'est accentuée ces derniers mois, avant et après l'élection, et certains activistes de la révolte du 25 janvier 2011 croupissent en ce moment en prison. Mais ceci n'empêche pas l'expression d'un large appui populaire au gouvernement dirigé par Al-Sissi. Comment expliquer ce recul ?

Nous croyons que la violence utilisée par les Frères musulmans jusqu'aujourd'hui offre au gouvernement, sur un plateau d'argent, les excuses pour une répression accrue, sous prétexte sécuritaire. En fait, ce sont tous les problèmes politiques fondamentaux qui sont formulés et abordés selon une logique sécuritaire. Cette dérive sécuritaire n'est pas celle de l'armée seulement. C'est celle de la classe politique qui a réussi à maintenir un certain pouvoir, qui se reflète dans la quasi-unanimité des médias. Il nous semble que ce n'est pas l'armée qui *impose* une ligne de parti, mais plutôt une coalition de groupes au pouvoir qui tente d'établir son hégémonie en offrant, mur-à-mur, un discours de ralliement derrière le maréchal-président au nom de la menace sécuritaire, car elle estime que la stabilité est désormais une urgence.

Cependant, la violence répressive de l'armée, en réponse à la violence « révolutionnaire » des FM continue, et elle commence à s'étendre à d'autres forces politiques, à mesure que la situation se détériore. Dans ce cycle de violence et d'instabilité, l'espoir reste que le processus de démocratisation va se poursuivre. Mais les Frères musulmans porteront pour longtemps la responsabilité ultime de la violence qui est en cours et qu'ils ont initiée. Un jour ou l'autre, l'armée aura à répondre, elle aussi, des violences qu'elle a commises. Bref, le processus révolutionnaire, qui est long et ardu, est à peine entamé et il aura à affronter les diverses contre-révolutions et les instrumentalisations dont il aura fait l'objet.

La lutte pour la démocratie est loin d'être finie.